

Programme de distribution de suppléments nutritionnels avec les médicaments (« Med Pass »)

Guide à l'intention du personnel soignant

De quoi s'agit-il?

- Programme visant à fournir aux patients à risque élevé sur le plan nutritionnel des suppléments nutritionnels oraux liquides avec les médicaments ou seuls.
- Permet de procurer [indiquer le nombre de Cal et de grammes de protéines/jour en fonction du produit choisi].
- Favorise la cicatrisation des plaies, favorise la prise de poids et augmente l'apport en nutriments.
- Sera offert à [nom de l'hôpital/unité] à compter du [date].

Comment ça fonctionne?

- Si un patient répond aux critères d'admissibilité du programme, envoyer une demande de consultation à la diététiste clinique.
- Le médecin ou la diététiste clinique rédige une ordonnance pour demander la distribution d'un supplément nutritionnel oral avec les médicaments, en y précisant le jour de la semaine de la pesée initiale du patient (le premier jour de la prise du supplément nutritionnel avec les médicaments) et des pesées hebdomadaires subséquentes.
- Le commis de service ou l'infirmière retranscrit la prescription et le jour de la pesée hebdomadaire dans le registre d'administration des médicaments (RAM) [nom du formulaire] et dans le plan de soins du patient.
- Le commis de service ou l'infirmière communique la prescription au service de nutrition par l'intermédiaire du processus propre à l'unité.
- Le personnel du service de nutrition et des services alimentaires réapprovisionne les stocks de [nom du supplément] dans le réfrigérateur de l'unité chaque jour.
- L'infirmière prépare des portions de [nom du supplément] dans de petits gobelets jetables (hors des chambres des patients, au chariot de distribution des médicaments ou dans la cuisine de l'unité).
- Une fois ouverts, les produits ne doivent pas demeurer à la température de la pièce pendant plus de 2 heures.

- Une étiquette indiquant la date d'ouverture est apposée sur les bouteilles ouvertes, qui sont conservées au réfrigérateur et utilisées dans les X heures. Le personnel du service de nutrition et des services alimentaires jette les produits ouverts et périmés quotidiennement.
- L'infirmière indique dans le RAM si le supplément a été consommé ou refusé.
- Si le supplément n'est pas consommé 2 jours d'affilée, l'infirmière en avise la diététiste clinique.
- Les infirmières/aides-soignants pèsent les patients le premier jour de la distribution du supplément nutritionnel avec les médicaments, puis une fois par semaine par la suite. Le poids est consigné sur la feuille de suivi des signes vitaux.
- La diététiste clinique exerce une surveillance et évalue la réussite du programme une fois par semaine chez chaque patient; le programme est interrompu s'il n'est pas jugé bénéfique pour le patient ou s'il n'est plus nécessaire.